

MAIRIE D'ÉVEUX

Éveux, le 03 juin 2011



52 rue de la Rencontre

69210 ÉVEUX

☎ 04.74.01.00.36

☎ 04.74.01.58.64

Monsieur Paul PERRAS
Président de la CCPA
Communauté des Communes des
Pays de L'Arbresle,
117, rue Pierre Passemard
69592 L'ARBRESLE.

Objet : Déviation de la RD389
Pièces jointes : La délibération du conseil municipal du 14 avril 2011
Le questionnaire pour la consultation de la population
Les résultats de la consultation du 28 mai 2011

Monsieur le Président,

Pour faire suite à ma demande lors du conseil communautaire du 21 avril, je me permets d'attirer votre attention sur la nécessité d'engager une réflexion globale sur le projet de déviation des centres bourgs de l'Arbresle et Sain Bel.

Seul le tracé de principe en fond de vallée est à l'étude aujourd'hui. D'autres solutions concrètes doivent être proposées à l'ensemble des élus du territoire.

À ce jour, l'attribution du marché, à un bureau d'études, doit être effective. Nous n'avons pas de nouvelles sur ce point. Le cahier des charges prévoit-il d'autres alternatives ? Dans la négative, est-il envisagé un avenant à cette étude ?

Afin de conforter notre délibération du 14 avril, nous avons décidé de lancer une consultation auprès de la population Éveusienne, le 28 mai. La forte participation et les chiffres éloquentes renforcent nos positions :

- Le projet proposé à ce jour n'est pas acceptable,
- Une solution ayant un impact le plus faible possible sur l'ensemble du territoire doit être trouvée.

Comptant sur votre appui démocratique, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



Le Maire

Bertrand GONIN